



## KINGDOM OF BELGIUM

Intervention de S.E. Karen Van Vlierberge ,  
Représentante permanente adjointe

au Conseil de sécurité des Nations Unies

### Séance d'information sur la RCA

19/10/2020

---

Monsieur le président,

Je voudrais aujourd'hui évoquer trois points :

#### **1° La situation politique et les élections**

La Belgique salue les mesures prises, qui, malgré les obstacles, engagent le pays sur la voie d'élections. Malgré les retards, le calendrier reste sous contrôle. Nous appelons tous les acteurs concernés à s'abstenir de toute action ou déclaration qui pourrait nuire à cet exercice démocratique. Seul un processus pacifique, transparent et inclusif peut garantir la crédibilité des élections. Nous saluons la présence à part presque égale des hommes et des femmes dans les listes des électeurs enregistrés. L'Union européenne a dégagé une aide financière importante pour soutenir ce processus électoral. Mais les élections ne sont qu'une étape de l'objectif à plus long terme de stabilisation de la Centrafrique. L'Accord politique pour la paix et la réconciliation de février 2019 est la seule voie pour ancrer la paix. Sa mise en œuvre incombera également au futur gouvernement. Les Centrafricains ne veulent plus de la violence. Les groupes armés sont signataires de l'Accord et doivent respecter leurs engagements. Les responsables de violence doivent être traduits en justice. La Belgique est particulièrement

sensible aux violations concernant les enfants, et elle soutient le travail de la Représentante spéciale Gamba et de la MINUSCA dans ce domaine. Les groupes armés doivent également cesser leurs activités de prédation. Les violations graves de l'Accord ne resteront pas sans conséquences.

La mise en œuvre de l'Accord connaît des défis. Cependant, nous saluons la poursuite des réunions des mécanismes de suivi de l'Accord, virtuellement vu la pandémie. Nous voyons aussi des progrès encourageants dans le redéploiement de l'autorité de l'Etat, ainsi que dans les travaux législatifs.

## **2° : Le sort de la population centrafricaine**

Les Centrafricains n'ont pas seulement besoin de paix, ils veulent aussi retrouver la prospérité et vivre dans la dignité. Les chiffres restent alarmants. Plus de la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire. Plus d'un million de personnes sont déplacées, en RCA ou dans les pays voisins. La pandémie aggrave la situation avec une augmentation du coût de la vie. Avec les fermetures des écoles, les enfants sont plus encore que d'ordinaire exposés aux risques de recrutement par les groupes armés. Il est par ailleurs inadmissible que les travailleurs humanitaires soient si souvent victimes de violences et de vols.

Les Centrafricains ont aussi soif de justice. A cet égard, la Belgique soutient les travaux de la Cour pénale spéciale et est prête à détacher un magistrat belge. Nous saluons aussi la signature de décrets visant à lancer la création de la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation.

## **3° : La MINUSCA**

Les défis sont également importants pour la MINUSCA. Les incidents des derniers mois démontrent que son mandat de protection des civils reste actuel. La Belgique reste dès lors en faveur d'un mandat robuste. La MINUSCA a également un rôle crucial en matière de bons offices et d'appui au processus de paix, de soutien à l'extension de l'autorité de l'Etat et à la réforme du secteur de la sécurité. La bonne coordination entre tous les partenaires de la RCA est ici un facteur capital de réussite. A nos yeux, la MINUSCA peut contribuer à cette cohérence. La Belgique regrette cependant la campagne de désinformation contre la MINUSCA que l'on peut observer dans le pays.

Dans la discussion relative au mandat de la MINUSCA, nous veillerons à défendre les intérêts de la population centrafricaine. Ce soutien de la Belgique s'inscrit aussi dans une dimension européenne et onusienne plus large, dans laquelle la Belgique restera active après la fin de son mandat au Conseil de sécurité.

Je vous remercie.